

=====

DU 4 AU 8 JUIN 2005

Pèlerinage à Lourdes de l'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem

L'Ordre Equestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem est représenté dans le monde par 22 000 Chevaliers (groupés en 50 Lieutenances ou Délégations). C'est une **organisation de laïcs**, hommes et femmes, **également ouverte aux clercs**. Elle est placée sous la protection personnelle du pape. Affranchi de la double exigence de la qualité nobiliaire et de l'adoubement obligatoire à Jérusalem, **l'Ordre est désormais ouvert aux catholiques hommes et femmes**. La seule obligation des chevaliers du Saint-Sépulcre est de s'engager à respecter les objectifs généraux de l'Ordre, à savoir :

- **renforcer la pratique de la vie chrétienne de ses membres, en parfaite fidélité au pape**
- **soutenir les oeuvres et institutions charitables de l'Eglise en Terre Sainte**
- **revivre sous une forme moderne les idéaux de la chevalerie**

Pie XII transféra le siège de l'Ordre de Jérusalem au Vatican, au palais della Rovere.

Par un décret (Motu Proprio) de Pie XII, daté du 15 août 1945, l'église de Saint-Onofrio au Janicule a été désignée comme église capitulaire de l'Ordre.

La Lieutenance de France regroupe actuellement plus de 720 Chevaliers et Dames. Les deux personnalités principales d'une Lieutenance sont le "Lieutenant", Maître André Damien, ancien député maire de Versailles et le "Grand Prieur", Monseigneur Jacques Perrier, évêque de Tarbes et Lourdes.

PROGRAMME

Samedi 4 juin

- 18 h 30 : messe d'ouverture à l'église Sainte-Bernadette

Dimanche 5 juin

- 9 h 30 : messe internationale à la basilique Saint-Pie X, présidée par le Cardinal Furno, Grand Maître de l'ordre
- 14 h 30 - 15 h 30 : chemin de croix ou Pas de Bernadette
- 20 h 30 : concert à l'église Sainte-Bernadette

Lundi 6 juin

- 14 h 30 - 15 h 30 : chemin de croix ou Pas de Bernadette
- 21 h 00 : procession mariale aux flambeaux

Mardi 7 juin

- 9 h 00 : messe à la basilique Saint-Pie X
- 14 h 30 - 15 h 30 : chemin de croix ou Pas de Bernadette
- 17 h 00 : procession eucharistique et bénédiction des malades
- 20 h 30 : récitation du chapelet à l'église Sainte-Bernadette

Mercredi 8 juin

- 7 h 00 : messe en latin à la Grotte